

P. GEORGE

---

*Noble, chevalier, pénitent, martyr*  
L'idéal de sainteté d'après une *Vita* mosane  
du XII<sup>e</sup> siècle

---

EXTRAIT  
de la Revue *Le Moyen Age*  
N<sup>o</sup> 3-4, 1983

*Noble, chevalier, pénitent, martyr*  
L'idéal de sainteté d'après une *Vita* mosane  
du XII<sup>e</sup> siècle\*

La *Vita Mengoldi* (1), vie de Mengold, saint patron de Huy, est une œuvre anonyme de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle ; la date de sa rédaction avoisine sans doute la date de

---

\* Au seuil de cet article, c'est un devoir agréable d'exprimer nos remerciements les plus vifs à M. André JORIS, Professeur à l'Université de Liège, qui nous a guidé sur le sujet, et à M. Jean-Louis KUPPER, Chercheur qualifié au F.N.R.S., pour les judicieux conseils qu'ils nous ont apportés ; nous tenons aussi à exprimer notre plus profonde gratitude à Dom Jacques DUBOIS, Directeur d'Etudes à la IV<sup>e</sup> Section de l'École pratique des Hautes Études de Paris, pour l'intérêt qu'il porte à nos travaux et l'enseignement qu'il nous prodigue.

(1) La *Vita* a fait l'objet d'une analyse détaillée dans notre mémoire de licence en Histoire *Saint Mengold de Huy. Hagiographie, liturgie et Histoire* présenté à l'Université de Liège en 1977-1978 sous la direction de M. le Professeur A. JORIS. Dans cet article, nous avons préféré la graphie locale de *Mengoldus* à la graphie germanique *Meingoldus*. La *Vita* (BHL 5879) a été éditée par O. HOLDER-EGGER, *M.G.H., SS.*, t. 15, 1887, p. 556 sq.. Deux manuscrits ont servi à cette édition : celui de Saint-Pierre de Gembloux (Bruxelles, Bibliothèque Royale 5519-5526, f<sup>o</sup> 44<sup>r</sup>-48<sup>v</sup>) et celui de Sainte-Marie d'Aulne (*Ibidem*, II, 1146, pp. 162-175), tous deux datés des environs de 1200. HOLDER-EGGER a utilisé l'édition de BOLLAND qu'il cite plusieurs fois dans l'apparat ; Bolland s'était servi d'un manuscrit du Prieuré Notre-Dame de Corsendonck de 1498 (Paris, Bibliothèque Mazarine 1733, f<sup>o</sup> 111<sup>v</sup>-116) et d'un manuscrit de Saint-Martin d'Utrecht, actuellement disparu mais qui fut copié vers 1423, dans le manuscrit de la Chartreuse de Nieuwlicht (Utrecht, Rijksuniversiteit 391, t. 1, f<sup>o</sup> CLXXXIII-CLX). Nous avons en plus collationné les manuscrits suivants : — Vienne, Osterreichische Nationalbibliothek, Series Nova 12706, t. 1, f<sup>o</sup> 193<sup>v</sup>-197<sup>v</sup> (vers 1476-80) ; — Huy, Archives de l'Etat, Cures de Huy, Paroisse Saint-Mengold n<sup>o</sup> 13 (vers 1526), mais ils n'apportent aucune variante notable à l'édition des *M.G.H.* Il faut signaler que le manuscrit de Huy a été recopié au XVI<sup>e</sup> siècle, sans doute sur l'original hutois ou tout au moins sur une copie que les autorités de l'époque jugeaient la plus conforme à l'original, aujourd'hui disparu.

permet d'expliquer le cheminement de la tradition qui amena l'élaboration à Huy d'un « roman hagiographique ».

Puisant ses sources dans l'histoire, construisant avec soin une *passio* en y incorporant ses connaissances, c'est un scribe hutois (?) qui fit pénétrer Meingaud dans l'hagiographie : sur une première image d'un héros carolingien, qui traverse le temps et l'espace, et, arrive, sans trop savoir comment, à Huy dans le courant du XII<sup>e</sup> siècle au plus tard, sont venues se fondre comme par une espèce de surimpression cinématographique d'autres traditions, conscience populaire d'événements importants : invasions normandes, reconstruction de la Collégiale, ... (6) ; le héros d'épopée fut ainsi « grimé en

(6) L'auteur de la *Vita* n'allègue aucune date. De plus, dans aucune autre source, on ne trouve d'indication substantielle sur l'auteur de la *Vita*. Ainsi, pour la datation de la *Vita*, on en est réduit au seul témoignage du texte. Le récit s'est chargé d'une série de traditions ; on peut y déceler une série d'éléments historiques datables :

1. Emprunt a été fait à la *Vita Folquini* composée en 968 par Folcuin de Lobbes (*B.H.L.*, n° 3079).

2. La topographie de la *Vita* recèle une série d'éléments hutois :

A. L'auteur de la *Vita* rappelle des invasions normandes sous l'épiscopat de Francon (881) : mythe ou réalité ? Voir A. D'HAENENS, *Les invasions normandes en Belgique au IX<sup>e</sup> siècle*, Louvain, 1967, (*Recueils de travaux d'Histoire et de Philologie à l'Université de Louvain*, 4<sup>e</sup> série, fasc. 38).

B. Dans le prologue, l'auteur fait allusion à une reconstruction de l'église Notre-Dame (*De maiori beate Mariae ecclesia*). S'agit-il de travaux effectués après les invasions normandes dont parle le c. 22 ? Plus que de réparations, le prologue parle de reconstruction totale : [...] *loci fideles ob nimiam vetustatem volebant illam diruere et reedificare*. S'agit-il de la reconstruction de 1053-1066 après le sac de Huy en 1053 par Baudouin V de Flandre ? Dans cette perspective, le nom du duc Baudouin si terni dans la *Vita* serait-il resté dans la mémoire collective associé aux malheurs de la ville ? Luc GENICOT qui a étudié l'histoire de l'édifice (*Bulletin de la Commission Royale des Monuments et Sites*, t. 14, 1963, p. 336) s'interroge sur l'intervention de l'évêque Baldéric II (1008-1018) : « Est-il, dans l'affirmative, l'auteur d'un nouvel édifice ou plus simplement de réparations partielles ? ».

C. L'auteur situe l'oratoire des saints Timothée et Symphorien, où Mengold fut enseveli, *iuxta palatium*. Entre la rive du Hoyoux et la colline se trouvait un domaine épiscopal où Henri de Leez, évêque de Liège (1145-1164) fit construire

la translation des reliques du saint par l'évêque de Liège Raoul de Zähringen (1167-1191) (2).

Cet écrit se fait l'écho de traditions dont la principale provient de la région rhéno-mosellanne et a trait à un comte du neuvième siècle nommé Meingaud (3). Son assassinat, le 28 août 892, en l'abbaye de Retel (4), fut à l'origine d'une vengeance privée qui entraîna de profonds troubles dans la région. Rien n'atteste que ce comte lotharingien, sans doute inhumé à l'abbaye Saint-Maximin de Trèves, dont il était abbé laïc, fut vénéré comme saint (5). Rien non plus ne

(2) La date traditionnelle de translation de Mengold est le 15 juin 1173. La correction effectuée par E. SCHOOLMEESTERS en 15 juin 1177 (*Les Regesta de Raoul de Zähringen*, 2<sup>e</sup> éd., Liège, 1911, p. 17, n° 39) ne repose sur aucune preuve formelle.

(3) Important personnage de l'aristocratie franque, Meingaud fut un fidèle de l'empereur Arnulf de Carinthie (896-899). Apparenté aux Robertiens, peut-être joua-t-il un rôle d'intermédiaire entre les pouvoirs à l'Est et à l'Ouest du Rhin. Il épousa Geila, de qui il eut un fils. Comte en Wormsfeld et Mayenfeld, il fut protecteur de biens de l'Église de Reims, et bienfaiteur de l'abbaye Saint-Maximin de Trèves. Sur ce personnage, voir K. GLÖCKNER, Lorsch und Lothringen Robertiner und Capetinger, *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, nv. série, t. 50 (t. 89 de toute la série), 1937, p. 301-354, sans pourtant perdre de vue l'article, discuté, de J. DEPOIN, *Études sur le Luxembourg à l'époque carolingienne*, II : Le Roman de saint Meingaud, *Ons Hemecht*, t. 14, 15 et 16, 1908-10.

Cfr. aussi E. WISPLINGHOFF, *Untersuchungen zur frühen Geschichte der Abtei s. Maximin bei Trier von den Anfängen bis etwa 1150*, Mayence, 1970.

(4) Selon le chroniqueur Régino de Prüm (voir M.G.H. *ad usum scholarum* éd. F. KURZE, 1890, p. 140) à Retel sur la Moselle, Sierckles-Bains, près de Thionville.

(5) Une addition de la fin du X<sup>e</sup> siècle à la chronique de Régino de Prüm mentionne le transfert du corps de Meingaud de Retel à Saint-Maximin de Trèves. Il n'y a toutefois aucune trace d'un culte rendu à Meingaud à Trèves. Tout au plus peut-on, comme nous l'avons fait dans notre mémoire (t. 1, p. 153 sv.), relever dans les sources plusieurs éléments qui ont pu auréoler le comte défunt d'un certain prestige : les lettres élogieuses du pape à son égard après son assassinat ; la réprobation dissimulée du crime par Régino ; le souvenir de ce bienfaiteur à Saint-Maximin, d'abord transmis par Sigehard, chroniqueur de l'abbaye (vers 960) puis par des épigrammes du XI<sup>e</sup> siècle *De Meingauda duce*. Il n'y a aucune trace d'un quelconque transfert du corps de Meingaud de Trèves à Huy.

Mengold est adjoint au confesseur Domitien, comme patrons de la Ville.

La *Vita* commence par la généalogie de Mengold : le roi Arnulf, futur empereur, marie son unique sœur à Hugo, roi d'Angleterre. De cette union, naissent deux enfants : Mengold et Adheliz. Adheliz épouse Oswald (8), roi de Northumbrie, futur martyr de la foi, de qui elle a un fils, Richard. Inséparables, Richard et Mengold viennent séjourner à la cour de l'empereur.

Arnulf marie Mengold à une riche veuve, Geila. Mais la sage gestion de Mengold des domaines de son épouse ne plaît guère à son beau-frère par alliance, le duc Albéric, qui s'allie au duc Baudouin pour attaquer Mengold. Dans le combat, Baudouin est tué tandis que Mengold met en fuite Albéric et les siens. L'empereur travaille à la paix : un procès est soumis au jugement d'Ingelfridus ; celui-ci, inique, inculpe Mengold d'assassinat et le condamne à mort. Sans écouter les plaintes de l'accusé, le juge le frappe d'un bâton pour indiquer qu'il est licite aux poursuivants d'appliquer son juge-

(8) Oswald épousa Cyneburga, fille du roi de Wessex, Cynegils, de qui il aura un fils, Ethebold ; Oswald mourut en 642. L'essentiel des connaissances historiques sur Oswald provient du livre III de l'*Historia ecclesiastica* de BÈDE. Dans le passage de la *Vita Mengoldi* relatif à Oswald, l'auteur note, *sicut testatur hystoria* (c. 2), l'éditeur des *Monumenta* s'est contenté de renvoyer à Bède. Dom Nicolas HUYGHEBAERT, que nous remercions de nous avoir répondu sur ce point, suggère que le terme *hystoria* indique un « office rimé » ; or il y a un office rimé datant du XI<sup>e</sup> siècle (éd. P. BAYART, *Annales du Comité flamand de France*, t. 35, 1926, p. 57-64). La *Vita Mengoldi* qualifie Oswald de martyr. Bède avait évité de l'appeler ainsi mais avec le culte grandissant du saint, le terme s'était imposé ; le texte narratif le plus ancien reconnaissant à Oswald ce titre est la *Vita* écrite par Drogon de Bergues (vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle). Le culte du saint fut amené sur le continent par saint Willibrord ; l'épicentre en est Echternach. Enfin il est intéressant de constater la formation vers 1170 dans les pays du Rhin inférieur d'un poème de jongleur relatif au roi et se rattachant au thème de la *Brautwerbung*, c'est-à-dire la recherche et l'enlèvement de la femme que le héros épousera. C'est justement à propos de son mariage que l'auteur introduit Oswald dans la *Vita Mengoldi*. Pour toutes références, voir R. FOLZ, Saint Oswald, roi de Northumbrie. Etude d'hagiographie royale, *Analecta Bollandiana*, t. 98, 1980, p. 49-74.

saint de vitrail » (7).

L'auteur dit se faire l'écho de souvenirs populaires. Dans son prologue, il présente Mengold, pénitent, tué au retour d'un pèlerinage et enterré à Huy. Des miracles surviennent et

un « palais ». Cette demeure, déjà bâtie en 1149 et disparue au début du XVI<sup>e</sup> siècle, donna par la suite naissance à la légende d'un palais des comtes de Huy, et son nom survécut dans la toponymie : *Pont-Palais*. Dans cette hypothèse, l'endroit *Greverias* où fut assassiné Mengold pourrait être identifié avec l'îlot *del Grevir* ou de la Grevière immédiatement en amont du Pont-Palais. Voir F. DISCRY, Notice historique sur le « Pont-Palais », *Annales du Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts*, t. 24, 1951-54, pp. 172 sv. A. JORIS, *La Ville de Huy au Moyen Age. Des origines à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1959, p. 140-141 (*Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et lettres de l'Université de Liège*, Fascicule (CLII)). Notons qu'au ch. 10 de la *Vita*, le terme *palatium* est employé pour désigner une demeure, le « manoir » du duc Albéric *palatium ingrediuntur*. En définissant le *castrum* de Huy, le professeur A. JORIS, *op. cit.*, p. 103, 138, indique qu'il formait « un complexe défensif beaucoup plus vaste qu'on ne l'a parfois supposé » et que cet ensemble a peut-être porté le nom de *palatium*. Dans cette hypothèse, on comprend mieux la phrase de la *Vita Mengoldi* : *oratorium in honore Timothei et Symphoriani iuxta palatium, quod erat in planitie inter duos montes, ubi Hoium Mosam influit* (c. 20). Notons aussi que « les textes hutois donnent couramment le nom de « Gravière » à la grande île de la Meuse qui s'étendit devant le Neufmoustier » (DISCRY, *op. cit.*).

3. Allusions à la *lex canonica* (c. 7 et c. 9) : *Sicut igitur lex canonica habet de viduis transacto anno post obitum comitis Willelmi, celebrantur nuptiae de Geila et Mengoldo*. Ce délai d'un an de viduité provient du système romain du *tempus luctus*. Cette prohibition romaine réapparut avec la renaissance des études de Droit romain dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> s. dans nos régions ; elle tomba en désuétude au milieu du XIII<sup>e</sup> s. Voir A. ROSAMBERT, *La veuve en droit canonique jusqu'au XIV<sup>e</sup> s.*, Thèse pour le doctorat à l'Université de Nancy, 1923, p. 121-127. G. LEBRAS, Le mariage dans la théologie et le droit de l'Eglise du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, *Cahiers de Civilisation médiévale*, t. 11, 1968, p. 191-202. A. JORIS, Notes sur la pénétration du droit savant au Pays de Liège, *Revue d'Histoire du Droit*, t. 40, 1972, p. 183 sv.

(7) V. SAXER, Légende épique et hagiographie, *Revue des Sciences religieuses*, t. 34, 1959, p. 384 sv. L'existence historique d'un personnage nommé Mengold ayant vécu à Huy n'est prouvée par aucun document.

L'état de noblesse suppose le respect de consignes morales et la pratique des vertus. Mengold, tout au long du récit, incarne cet idéal nobiliaire — *ille vero ex nobili natura collectis animi viribus* (c. 11) — idéal totalement absent chez le duc Albéric, l'âme perfide, l'anti-héros de la *Vita* : *de sui magnificentia nominis notam proditiōnis sibi inussit* (c. 6). L'auteur insiste sur l'importance des obligations féodales : le *consilium* (c. 9), la *fidelitas* (c. 13) et l'*hominium* (c. 11).

Après avoir dit que Mengold descendait de *nobili prosapia*, dans la deuxième phrase de la *Vita*, l'auteur ajoute : *cuius nobilitati insigniorem adauxit titulum dignus penitentiae fructus in vitam perhennem* ; ainsi dès le départ, l'accent est porté sur la complémentarité des idéaux proposés par la *Vita* ; aux vertus attribuables à l'état de noblesse, Mengold ajoute celles de l'idéal chevaleresque et de l'idéal de sainteté.

### B. L'idéal chevaleresque.

Voyons tout d'abord en quels termes l'auteur de la *Vita* parle de la chevalerie (10).

---

Oswald. Sur le rattachement des grands personnages à des ancêtres carolingiens, voir L. GENICOT, *Etudes Lotharingiennes*, Louvain, 1975, p. 217.

(10) Dès le départ, faisons une réserve en mettant en évidence le double danger que présentent les productions hagiographiques :

1. D'une part, le vocabulaire propre au scribe d'église : imprécis, capricieux, il ressasse souvent des clichés, qui ne recouvrent pas la réalité. Voir R. FOSSIER, *Chevalerie et noblesse au Ponthieu aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles*, *Mélanges Labande*, Poitiers, 1974, p. 293 sv. J. FLORI, *La notion de chevalerie dans les chansons de geste du XII<sup>e</sup> siècle*. Etude historique de vocabulaire, *ici-même*, t. 81, 1975, p. 211.
2. D'autre part, comme l'écrit L. GENICOT (La noblesse au Moyen-Age dans l'ancienne « Francie », *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, t. 17, 1962, p. 11), ces productions hagiographiques « décrivent pour leur plus grande part, des périodes révolues et il n'est pas toujours possible de décider si les données institutionnelles qu'elles contiennent valent pour ces époques lointaines ou ont été simplement empruntées à la société dans laquelle vivait leur auteur ».

ment. Une mêlée s'ensuit et Richard tranche la tête d'Ingelfridus. Richard et Mengold s'enfuient et se réfugient avec Geila et les leurs dans un *castrum*, bientôt assiégé par Albéric, les fils de Baudouin, et Liéthard, beau-fils de Mengold, qui s'est laissé amadouer par eux. Arnulf somme Albéric de lever le siège et, comme celui-ci refuse, il envoie l'armée impériale ; les fils de Baudouin sont tués et Albéric capturé. Confié à la garde de Geila, Albéric, enlevé en secret par des inconnus, est noyé dans le vivier au pied du *castrum*.

Mengold restaure ses domaines meurtris par la guerre. Richard rentre chez son père (Oswald) en Northumbrie. Peu de temps après, Arnulf meurt. Mengold et Geila s'adonnent à des œuvres charitables. Finalement, abandonnant leurs domaines et leurs biens à leurs proches, Geila prend le voile et Mengold le bâton de pèlerin. A son retour de pèlerinage, sept ans plus tard, les haines ne sont pas encore apaisées ; des *consanguinei* d'Ingelfridus assassinent Mengold.

Associé au saint confesseur Domitien, il devient patron de Huy. L'auteur explique ensuite longuement pourquoi ces deux saints doivent être regardés comme modèles de vie par les Hutois.

Il a paru intéressant d'assembler toutes les données sur l'idéal proposé par cette *Vita*, et, à travers quelques comparaisons, d'en isoler les particularités. Nous distinguerons successivement : l'idéal nobiliaire, l'idéal chevaleresque, et enfin l'idéal de la sainteté chrétienne.

### A. L'idéal nobiliaire.

La première phrase de la *Vita* précise l'origine du héros : Mengold est noble — *de nobili prosapia Francorum et Anglorum* (c. 1) ; il appartient à la très haute noblesse ; il est fils de roi et neveu de l'empereur. La place qu'il occupe dans la société, Mengold la doit à son sang ; par sa mère, il se rattache à des ancêtres carolingiens (9).

---

(9) Mengold est réputé fils de la sœur de l'empereur Arnulf (de Carinthie) et du roi d'Angleterre Hugo ; il est le beau-frère du roi

Le combat à cheval (13) semble caractériser également le *miles* tel qu'il est défini par la *Vita - armis acceptis, more militari equum ascendit* (c. 15) ; l'accent est mis sur la possession d'une monture et son importance : *equos [...] reliquentes* (c. 10), *equos viriliter ascendentes* (c. 12).

Le cheval assure au combattant une supériorité, qui peut devenir odieuse : ainsi l'entrevue lors du siège du *Spinetum castrum* entre Liéthard *super equum* (c. 14) et sa mère qui vient à pied. A l'issue de cette pénible entrevue, Richard provoque Liéthard en duel. L'auteur montre la puissance divine favorisant la bonne cause : le duel est un recours à l'arbitrage divin. Il s'agit dans ce cas, de laver une infamie. Auparavant Mengold, lui aussi, avait proposé un duel — *oblato duello* (c. 11) — pour résoudre un problème apparemment inextricable aux humains.

Ce duel entre Liéthard et Richard nous permet de voir les armes utilisées : Richard désarçonne Liéthard d'un coup de lance qui l'atteint « jusqu'au vif » — *uno ictu transfigens eum ad vivum, in terram deiecit* (c. 15) — ce qui peut laisser supposer qu'il était protégé par une armure — puis il utilise son épée. *Hasta* (c. 15) et *gladium* (c. 10-15) sont les armes caractéristiques que mentionne la *Vita*. Au chapitre 11, pour la mort du duc Baudouin, Mengold avait proposé à ses fils l'harmiscarée ; il s'agit d'une peine désobligeante infligée en particulier aux chevaliers ; DU CANGE parle de *poena militaris, poena quae viris militaribus irrogabatur* ; elle consiste à porter sur son dos la selle de son cheval sur un itinéraire défini afin d'obtenir le pardon de ses fautes (14).

(13) Sur ce sujet, voir C. GAIER, *Art et organisation militaires dans la principauté de Liège et dans le comté de Looz au Moyen Age*, Bruxelles, 1968, p. 177-180. (*Mémoires in-8° de l'Académie royale de Belgique. Classe des lettres et sciences morales et politiques*, 2<sup>e</sup> série, t. 59, Fasc. 3).

(14) DU CANGE, *Glossarium*, t. IV, p. 148 sv. La forme contractée *hascaria* (*harscharia*) se rencontre seulement dans la *Vita Mengoldi*. E. POULLET (*Essai sur l'histoire du droit criminel dans l'ancienne principauté de Liège*, Bruxelles, 1874, p. 211-2 et 497) relate deux harmiscarées au XIII<sup>e</sup> siècle ; à partir des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s., on n'en trouve plus trace.

Dans le portrait qu'il nous brosse de Mengold à la cour impériale, l'auteur le qualifie de *iuvenis [...] exercens militiam*. A l'époque, Mengold est un « jeune » (11), c'est-à-dire un chevalier qui cherche à s'établir ; la « jeunesse » va jusqu'au mariage, qui est une affaire conclue par son oncle Arnulf et ses vassaux. L'empereur joue le rôle de mentor choisi par le père de Mengold ; il arrange pour son neveu un fructueux mariage avec une riche veuve. Mengold exerce le métier des armes ; c'est une profession qu'il a choisie.

L'auteur isole Mengold de ces *militēs* qui s'écartent du droit chemin : *Mengoldus exercens militiam, per divinam se gratiam cobibebat ab his quibus multi illius hominum generis implicari solent* (c. 4) (12) ; en regard de ces travers, il s'attache à opposer les vertus dont s'enorgueillit le bon *miles* et dégage ainsi peu à peu un idéal chevaleresque dont l'incarnation même sera son héros, Mengold, qualifié explicitement de *miles* dans le dernier chapitre ; Mengold appartient à ces *probis militibus* (c. 13) et l'auteur l'érige en exemple pour les *militēs*.

(11) Voir G. DUBY, Les « jeunes » dans la société aristocratique dans la France du Nord-Ouest au XII<sup>e</sup> siècle, *Hommes et Structures du Moyen Age, Recueil d'articles*, Paris-La Haye, 1973, p. 213-225.

(12) L. GENICOT avait déjà noté pareilles plaintes contre certains agissements et vices des chevaliers : « A la fin du XI<sup>e</sup> ou au début du XII<sup>e</sup> siècle, écrit-il, les moines de Gembloux comme les chanoines de Fosses n'avaient pas assez de mots pour stigmatiser les vices des chevaliers et dénoncer leurs agissements : *Mos plerisque militaris ordinis est pro quaestu suo causas odii in rusticos quaerere, minis et crebis insultationibus a plerisque quae sibi necessaria sunt extorquere [...] A militie vitii extraneus ; nesciebat enim violenter aliena diripere* ; et, dans son office de saint Guibert, Sigebert de Gembloux loue le fondateur de sa maison d'avoir manié l'épée, en sacrifiant le moins possible aux moeurs des chevaliers : *Militabat interim mundo specietenus et, quantum patiebatur huius negotius, erat a militie vitii extraneus ; nesciebat enim violenter aliena diripere*. Cfr. L. GENICOT, *L'économie rurale namuroise au bas Moyen Age*, t. 2 : *Les Hommes, la noblesse*, Louvain, 1960, p. 6, n<sup>o</sup> 7 et p. 83 (*Université de Louvain. Recueil de travaux d'histoire et de Philologie*, 4<sup>e</sup> série, fasc. 20). Au milieu du XI<sup>e</sup> siècle, Anselme ne voyait dans les *militēs* que des *latrones*. (D'après J. LEJEUNE, Les notions de « patria » et d'« episcopatus » dans le diocèse et le Pays de Liège du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle, *Anciens Pays et Assemblées d'Etats*, t. 8, 1955, p. 21 et note 96).

Comme J. Flori (17) le soulignait pour les chansons de geste (avant 1180), la chevalerie est un groupe d'hommes ayant en commun une profession, celle des armes, et des qualités physiques — *strenuis militibus* (c. 9), *equos viriliter ascendentes* (c. 12) — mais aussi morales.

La « chevalerie » inclut tout un aspect idéologique et Mengold est promu le prototype du chevalier. Dans cette société médiévale où la guerre est l'occupation principale, l'auteur de la *Vita* propose aux chevaliers une idéologie ; il érige Mengold en exemple non seulement pour les Hutois — saint Mengold, patron de Huy — mais aussi pour les gens de guerre : il forge au moyen de Mengold un saint militaire.

Aux vertus nobiliaires spécifiques (probité, loyauté, devoirs vassaliques), l'auteur ajoute la panoplie des vertus chevaleresques. Mengold respecte ses parents et son souverain ; il se pose en défenseur du droit et en protecteur des faibles, à savoir des veuves et des orphelins — *viduas et orphanos ad suorum loca patrimonium recolligit [Mengoldus]* (c. 18). Il œuvre pour la paix et le bonheur des populations placées sous son pouvoir. Et si le sang est versé, c'est malgré lui.

Engagé dans les affaires du monde, Mengold sera dégoûté des violences qu'il a vécues ; au chapitre 19, c'est le virage total : le renoncement absolu et la pénitence des deux époux, Mengold et Geila (18). Mengold entame une *peregrinatio* pénitentielle. Toutefois, l'auteur ne s'est pas contenté de plaider simplement la nécessité d'une pénitence de crimes accomplis, encore faut-il que sa vie durant, le pénitent se soit efforcé de suivre une ligne de vertu définie. L'auteur oppose l'attitude de son héros aux moeurs de certains *milites* : *In componenda rei militaris industria notam infa-*

(17) J. FLORI, La notion de chevalerie dans les chansons de Geste du XII<sup>e</sup> siècle. Étude historique de vocabulaire, *Ici-même*, t. 81, 1975, p. 435 sq.

(18) Gisèle prend le voile. Dans son *Decretum*, livre IX, c. 46, BURCHARD DE WORMS parlait : *De viro qui uxorem suam velare permiserit (se similiter convertatur)*. Comme saint Alexis, Mengold ne tombe pas sous les censures ecclésiastiques condamnant ceux qui se séparent sans l'aveu du conjoint (cfr. *Analecta Bollandiana*, t. 65, 19, p. 194). Voir ci-après note 33.

Une connotation assez nette de service (*militare* = servir) vient s'ajouter dans l'image du *miles* à travers la *Vita* : tout d'abord quand on lit des phrases comme : *Mengoldus cum strenuis militibus* (c. 9), *Mengoldus [...] cum probis quoque militibus se ad defendendum paraverat* (c. 13) : ce sont des chevaliers attachés à sa personne et dont il dispose à son gré, par exemple pour la garde du château : *muniens presidia* (c. 9) ; ensuite, bien qu'il s'agisse d'une référence évangélique, une phrase laisse entrevoir l'image du soldat pillard : *Verba enim Iohannis Baptistae ad milites : Contenti estote stipendiis vestris, neminem concutiatis, nulli calumpniam feceritis* (c. 4) (15) ; enfin peut-être aussi service dans le sens de vassalité : Mengold est vassal de l'empereur.

Le *miles* est un spécialiste du métier des armes ; dans les forces armées — *vires* (c. 13) — il est mis en évidence par sa supériorité à la fois professionnelle et technique. Il a à son service des, *armigeri* ou écuyers — *equos armigeris relinquentes* (c. 10).

La chevalerie dans la *Vita* n'apparaît pas comme une classe sociale, c'est un métier que l'on a choisi et que l'on peut abandonner (16). C'est le cas de Mengold qui y renoncera pour partir en pèlerinage : *militiae abrenuntians, arma deponebat* (c. 19).

(15) *Luc*, 3, 14. — Ce discours de saint Jean-Baptiste avait été illustré merveilleusement par Renier de Huy sur la cuve baptismale de Notre-Dame aux Fonts (1107-1118). (Voir orientation bibliographique dans *Sept Merveilles de Belgique*, Bruxelles, 1978, p. 228).

(16) L. GENICOT (*L'économie namuroise*, op. cit. p. 7) écrit « la noblesse partageait avec la chevalerie la vocation et la passion des armes. Ce n'est qu'après 1150, dans nos régions, que le prestige grandissant de la chevalerie fera en sorte que l'*officium militare* décorera même la noblesse : les rejetons des plus grandes familles s'y exercent longuement dans leur jeunesse, les chefs des plus hautes lignées sont pressés de s'en parer et ils se font armer chevaliers très tôt. Comme le dit E. PONCELET, « la noblesse avait, par son essence même et grâce à sa fortune, un grand prestige, mais son lustre ne fut désormais complet que lorsqu'on y eut joint la qualité de chevalier ». Il est à noter qu'un *nobilis* qui entre dans la chevalerie ne change pas sa qualité originelle ; il accroît seulement son prestige. « Jusqu'aux environs de 1260, la chevalerie va normalement de pair avec la noblesse, mais ne la confère pas ».

résoudre certains problèmes, Dieu sera l'ultime recours, le juge et l'arbitre suprême des conflits terrestres : il intervient dans le duel mettant aux prises Liéhard et Richard (c. 15) pour favoriser le bon droit ; il aide l'armée impériale à vaincre les troupes d'Albéric : *Imperator ab Altissimo habens auxilium* (c. 16) ; il décide de la mort d'Albéric : *Divina ultione suum operante iudicium* (c. 16). Notons enfin que, dans les chansons de geste, (avant 1180), comme dans la *Vita*, « on mentionne très rarement le service de l'Eglise comme une fonction chevaleresque » (20). Ainsi la lutte contre l'infidèle n'est pas une mission caractéristique du chevalier : ce n'est pas Mengold, dans la *Vita*, qui *pugnavit pro fide christiana* (c. 23), c'est Domitien (21), le premier patron hutois.

Il est intéressant, pour saisir une évolution dans l'idéal chevaleresque proposé, de rappeler deux autres *Vitae*, certes antérieures, mais étudiées dans la même perspective que la nôtre par P. Rousset (22).

---

mandement contre les incendiaires, les voleurs de biens ecclésiastiques. Voir l'analyse détaillée qu'en donne J.-L. KUPPER, *Raoul de Zähringen, évêque de Liège, 1167-1191. Contribution à l'histoire de la politique impériale sur la Meuse Moyenne*, Bruxelles, 1974, p. 200-210 (*Académie Royale de Belgique. Mémoires de la Classe des Lettres*. Collection in-8°, 2<sup>e</sup> série, t. 62, Fasc. 2).

(20) FLORI, *op. cit.*, p. 425.

(21) Notons cependant la lutte du roi Oswald *contra gentiles* (*Vita Mengoldi*, c. 2) mais ici, comme à propos de Domitien, l'auteur recopie simplement ses sources, sans doute les écrits de Bède.

(22) P. ROUSSET, L'idéal chevaleresque dans deux *Vitae* clunisiennes, *Etudes de Civilisation médiévale (IX<sup>me</sup>-XII<sup>me</sup> siècles)*. *Mélanges E.-R. Labande*, Poitiers, 1974, p. 623-633. — E. DELARUELLE, Essai sur la formation de l'idée de croisade (réimpression anastatique dans *L'idée de croisade au Moyen Age*, Turin, 1980, p. 56 sv). — E. DELARUELLE dans l'article : Saints militaires de la région de Toulouse, (*ibidem*, p. 229) signale saint Raymond de Fitero, moine cistercien qui prit le commandement de la place de Calatrava et la sauva d'une invasion musulmane. Dans la ligne du *De laude novae militiae* de saint Bernard, il fondera un ordre militaire nouveau. DELARUELLE l'oppose à saint Guilhem de Gellone qui, à l'époque carolingienne, « avait quitté les camps pour se faire moine ; la spiritualité depuis s'est transformée ; le moine se fait soldat, comme demain, au cours de la guerre des Albigeois, les évêques croisés participeront à la conduite des opérations »

*miae, typum excutiens iactantiae, Sebastianum cum Mauritio representabat* (c. 4) ; l'exemple est particulièrement bien choisi puisqu'il met en scène deux saints militaires. Mengold est sur la trace de ses illustres prédécesseurs, et il montre la voie à ses compagnons : *Mengoldus milites, si in re militari perniciosos excessus deliquerint, quo se conferre debeant, ostendit* (c. 23).

Il y a aussi chez Mengold cette offre constante de dialogue, de réconciliation et de paix. Mengold est confiant en la justice — *fretus iure legum* (c. 7) — et rejette la pratique traditionnelle de la vengeance privée. Il est prêt à sacrifier beaucoup pour sauvegarder la paix : ainsi après la mort du duc Baudouin, Mengold est tout disposé à s'arranger : *de interfectione nobilium quod iura legum habent eoque amplius per comites palatinos offert se humiliter* (c. 9) ; il se présente chez Albéric *ad iudicium vel concordiam* (c. 10) et se jette aux pieds des fils de Baudouin en leur offrant l'harmiscarée, l'hommage et des avantages — *ille prout contigerat sapienter respondens, ad pedes filiorum ibi sedentium cecidit, barscariam, hominum, emolumentum ad placitum illorum obtulit* (c. 11). Mengold est un homme de paix — *quoniam plenis visceribus reconciliationi hostium Mengoldus desudat* (c. 10). L'influence du mouvement de paix n'est sûrement pas étrangère à la manière qu'a l'auteur de nous présenter son héros (19). Et si les hommes se montrent incapables de

---

(19) Le terme *pax* (et dérivés) apparaît plusieurs fois dans la *Vita* : c. 1 *ampliori pace* ; c. 6 *verbis pacis, pacis colloquium* ; c. 7 *cum pace, pacem cum eo componit* ; c. 9 *ad pacem reformandam, ea quae sunt pacis* ; c. 15 *pace utrimque habita* ; c. 16 *aliquid bonae pacis* ; c. 19 *pace reformata*. L'auteur atteste que l'attaque d'Albéric et des siens pendant l'octave de Noël est une violation d'un jour solennel : *illos impediendo sollempnis diei violatione* (c. 8). Rappelons que selon GILLES D'ORVAL, la période de trêve de Dieu s'étendait notamment du premier jour de l'avent à l'Épiphanie (*M.G.H., SS.*, t. 25, p. 94). Sur le mouvement de paix dans la région, cfr. A. JORIS, Observations sur la proclamation de la Trêve de Dieu à Liège à la fin du XI<sup>e</sup> siècle. *Recueils de la Société Jean Bodin*, t. 14, 1961, p. 503-545 et ID., Le plus ancien verdict de la Paix de Liège : la condamnation d'Aubert le manchot (1086), *Mélanges Paul Bonenfant*, Bruxelles, 1965, p. 35-46. Vers 1170, l'évêque Raoul de Zähringen adressa un



*quod iura legum habent [...] offert humiliter*, au c. 10 *Repetit denique adhuc humilis verba petitionis*, et enfin le c. 11 qui en est le summum lorsqu'il tombe aux pieds des fils de Baudouin, leur offrant l'harmiscarée.

C'est à saint Martin que l'auteur compare Mengold quand il parle de sa charité : *in elemosinis faciendis nesciente sinistra se alterum Martinum sub clamide exhibebat* (c. 4).

La sagesse du saint a plus d'une fois l'occasion d'être mise en relief : au c. 4 *sive in mediis sive in summis iuvenis edoctus prudenter respondebat [...] se reverenter et timorate habebat*, au c. 7 *fretus iure legum* et enfin sa sage administration des domaines qu'il relève de leurs ruines (c. 7).

Hormis son éducation chrétienne, l'auteur n'insistera sur la piété du héros que dans les derniers chapitres ; tout au plus au c. 7 indique-t-il *de omni nota se absolvens* (Mengoldus).

### 1. *Prise de conscience et renoncement total (contrition).*

Après leur lutte contre Albéric et tout le drame qui s'ensuivit, Mengold et Geila centrent toutes leurs préoccupations sur le salut de leur âme : une phrase résume leur démarche : [...] *consilia [...] capientes de contemptu mundi, de modis penitentiae, de criminalium satisfactione [...]* (c. 19). Ils pratiquent d'abord l'ascèse, et s'adonnent à une piété et une dévotion exemplaires de même qu'à la charité, c'est un premier stade ; le second, c'est le détachement du monde, le renoncement total et absolu : Geila embrasse la vie monastique, comme jadis l'avaient fait Géraud d'Aurillac et Bouchard de Saint-Maur ; Mengold, lui, commence une *peregrinatio*. Il est significatif de constater l'évolution de l'idéal proposé : le monastère est ici réservé à la femme, il a perdu son attraction sur le chevalier.

Pendant féminin de Mengold, l'auteur aurait pu écrire la Vie de sainte Geila : la vie de la femme de Mengold est l'histoire d'un long cheminement à la recherche de Dieu, dont l'aboutissement est l'entrée au monastère — *Geila velum sacrum sibi imponit* (c. 19). Geila offre l'image d'une piété

Il s'agit de la célèbre *Vie* de saint Géraud d'Aurillac par saint Odon de Cluny (X<sup>e</sup> s.) et la *Vie* de Bouchard, protecteur de l'abbaye de Saint-Maur par Eudes de Saint-Maur (milieu du XI<sup>e</sup> s.). Les héros en sont des laïcs, la *Vita Geraldi* est même la première des *Vitae* dont le héros soit un laïc ; les auteurs sont donc amenés à définir une sainteté laïque : ces deux chevaliers, l'un homme de paix, l'autre type-même du seigneur féodal - homme de guerre, sont eux aussi engagés dans les affaires du monde, mais, à la fin de leur existence, ils vivront la vie monastique. La sainteté du chevalier s'épanouit alors dans le rayonnement du monachisme. « Cluny, aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècle, s'est proposé de transformer les guerriers indisciplinés en soldats au service de la justice et de la paix. Au XII<sup>e</sup> siècle, Cîteaux avec saint Bernard prendra la relève et à son tour encouragera les guerriers à renoncer aux combats fratricides entre chrétiens et à tourner leurs armes contre les infidèles » (23). L'Église continue son effort de christianisation de la chevalerie. L'auteur de la *Vita Mengoldi* célèbre aussi la sainteté d'un chevalier mais il y a une différence essentielle avec les deux *Vitae* précédentes : sa sainteté, Mengold la doit avant tout à son martyre, en réalité l'accomplissement d'une vengeance privée. Cette sainteté est préparée par une prise de conscience des fautes commises et une demande de pardon au cours d'un pèlerinage pénitentiel. Mengold ne se retire pas dans un monastère ; il abandonne tout pour partir sept ans en pèlerinage, au retour duquel il sera assassiné. Ce schéma rappelle des saints plus anciens aux *Vitae*, moins élaborées, dont on gardait le souvenir et qui imprégnaient encore la mentalité populaire.

### C. L'idéal de sainteté.

Les vertus traditionnelles d'un saint peuplent la *Vita* : humilité, charité, sagesse et piété.

La démarche de Mengold envers les fils de Baudouin est tout empreinte d'humilité : au c. 9 *de interfectione nobilium*

(23) ROUSSET, op. cit., p. 633.

A son retour, *confectus inedia et macie a nemine fuisset agnitus nisi se nominasset* (c. 20) — affaibli par le jeûne et la maigreur, il n'aurait été reconnu par personne s'il ne s'était nommé. Cette *peregrinatio* « fait partie du système pénitentiel de l'Eglise médiévale et constitue soit une œuvre expiatoire dans le processus ecclésiastique tendant à procurer au pécheur la rémission effective de ses fautes, soit même une variété authentique de la *paenitentia* sacramentelle » (27).

C. Vogel (28) a récapitulé les grandes phases de l'évolution de cette théologie pénitentielle : les conciles de Worms (868, chap. 26) et Tribur (895, chap. 55) obligent les assassins, dans le cadre de la pénitence canonique, à marcher pieds nus, sans se servir de véhicule d'aucune sorte. Burchard de Worms († 1025) développe abondamment ces thèmes dans le livre 6 du *Decretum*, en particulier les chapitres 1 (*ut licentiam non habeat Ecclesiam intrandi — nudis pedibus — arma non ferat ...*) 2, 3, 4, 15 et 16 (29).

« Raban Maur († 956) maintient le principe suivant lequel tout homme qui a tué à la guerre doit se soumettre à la pénitence [...]. Ce passage est repris *ad litteram* par Réginon de Prüm († 915), Burchard de Worms († 1025) et Yves de Chartres († 1116). Le même Burchard, dans le livre XIX ou *Corrector et Medicus* est plus sévère encore : tuer dans la guerre *iussu legitimi principis* est puni de quarante jours de jeûne ; dans le cas contraire (*sine iussi legitimi principis*), c'est un homicide qualifié et comme tel entraîne la pénitence classique de sept années » (30).

P. Fournier a jadis démontré l'influence du *Décret*, cet ouvrage qui « dans une large mesure est un recueil de décisions pénitentielles », et en particulier l'influence du XIX<sup>e</sup>

(27) VOGEL, *op. cit.*, p. 113-114.

(28) VOGEL, *op. cit.*, en particulier p. 129-136 et p. 145-148.

(29) VOIGT BURCHARD, éd. MIGNE, *Patrologie latine*, t. 140, col. 537-1058.

(30) VOGEL, *op. cit.*, p. 146 auquel nous renverrons pour les notes.

exemplaire (24) — *redolens tota pietatis odoribus* (c. 14) — et d'une probité sans faille. L'auteur en tire le portrait d'une faible femme en proie à la brutalité d'une époque ; à ce propos, la rencontre de Geila et de son fils lors du siège du *castrum*, dont nous vous avons déjà parlé, est sans doute l'un des moments les plus poignants du récit. L'auteur en a terminé avec Geila, c'est désormais sur Mengold qu'il va braquer son attention.

## 2. Pénitence (*Satisfaction extérieure*).

Mengold renonce à la carrière des armes, et suspect aux yeux du clergé — en vertu des termes de la *lex canonica* — pour les crimes qu'il a commis, il part vers des régions lointaines. Il devient un pèlerin pénitent (25), un pécheur repentant. Pour l'auteur de la *Vita*, cette pérégrination est l'état du pénitent qui mène une vie errante sans but précis, malgré les étapes dans les sanctuaires : *in regiones longinquas abscedit [...]* *sacra circuens loca* (c. 19) (26). Il nous décrit la tenue du pèlerin : *cinere aspersus* — aspergé de cendres — *cilicio indutus* — vêtu d'une peau de chèvre — *nudis pedibus* — les pieds nus. La tenue extérieure des pèlerins pénitentiels — presque sans vêtements et sans chaussures — excitait la pitié et l'horreur.

(24) Les deux adjectifs *nobilis* et *timorata* sont souvent associés à son nom (voir c. 7, 12, 14, ...).

25. Une seule fois, l'auteur emploie un terme dérivé de *peregrinatio*, dans le prologue : *Qui peregre profectus ad agendam penitentiam de suis reatibus*.

(26) L'expression *sacra loca* a fait dire à certains qu'il partit pour Jérusalem (G. KASTER, Mengold von Huy, *Lexikon der Christlichen Ikonographie*, 1976, col. 9). L'auteur de la *Vita* ne met en relief aucune vénération attachée à un saint particulier ou au sépulcre du Christ. Sur l'évolution de l'idée de pèlerinage pénitentiel cfr. C. VOGEL (Le pèlerinage pénitentiel, *Pellegrinaggi e culto dei santi in Europa fino alla prima crociata. Convegno del centro di studi sulla spiritualità medioevale*, 4, Todi, 1963, p. 39-94, article repris dans *Revue des Sciences religieuses*, t. 38, 1964, p. 113-153, auquel nous ferons référence). « Un voyage, surtout dans ces époques lointaines, est toujours une entreprise périlleuse et pénible. Le pèlerinage se transformera en un exercice d'ascèse, de pénitence, d'expiation » (B. DE GAIFFIER à Todi. *Actes du Congrès*, *op. cit.*, p. 27).

de la légende de saint Alexis : chasteté, charité, renoncement total, pauvreté volontaire (beaucoup plus appuyée chez Alexis), ascétisme ; l'*homme de Dieu* sacrifie volontairement son bonheur (matériel) terrestre en vue de la béatitude céleste ; le noble se transforme complètement ; il n'est reconnu de personne ; sa mort est révélée par le ciel et la foule accourt lui rendre hommage.

Les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles avaient été les siècles de la gloire de saint Alexis en Occident.

Saint Géraud d'Aurillac avait été le premier héros laïc d'une *Vita* (X<sup>e</sup> siècle) ; l'auteur de la *Vita Mengoldi* propose un idéal de sainteté dont le héros est lui aussi un laïc. La *Vita* tient à toucher un public laïc et particulièrement ces gens de guerre qui alimentaient la brutalité du temps. Dans cet idéal, il faut inclure toutes les vertus que Mengold a manifestées sa vie durant. Mengold n'est pas un seigneur brutal et sauvage qui, au terme de son existence, pense soudain à se convertir. Toute sa vie, il suit une ligne de conduite droite ; c'est excédé par des vexations multiples qu'il est entraîné dans des luttes violentes (34) ; pour leur rédemption, il part en *peregrinatio* pénitentielle (35).

La pénitence de Mengold est publique, l'auteur insiste sur ce point : *publica penitentia*, plus loin dans une citation biblique *coram hominibus*, plus loin encore *in conspectu hominum* (c. 23). Il fait allusion à Marie-Madeleine et, plus qu'une simple référence biblique, à l'apostolat provençal de la sainte. L'auteur de la *Vita* identifie Marie-Madeleine avec

XVI<sup>e</sup> siècle), sous la direction de M. MOLLAT, Paris, 1974, p. 125-134 (*Publications de la Sorbonne Série « Etudes », t. 8*).

(34) Notons que la *Vita* ne dit nulle part explicitement que Mengold a tué personnellement.

(35) On notera la même conception qui apparaît dans le *Triumphus Sancti Lamberti de castro Bullonio*, éd. W. ARNDT. *M.G.H., SS.*, t. 20, p. 497-511, rédigé vers 1144-1145, particulièrement dans l'*Oratio ad fideles* (c. 9) adressée par l'évêque Albéron II à ses fidèles. Cfr. sur ce point A. JORIS, Le « Triomphe de Saint-Lambert à Bouillon » (1141). Récit d'un témoin ou expression d'une mentalité ? *Publications de la Section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg*, p. 95, 1981, p. 183-200.

livre qui « consacré à la pénitence, a de bonne heure été transcrit isolément à l'usage des confesseurs » (31).

C'est précisément une pénitence de sept ans que Mengold accomplit : sans entrer dans les églises, sans se plaindre, sans pécher, et méditant, il parcourt un long itinéraire. Fatigué, aspirant au repos éternel, il retourne vers son pays. Sur le chemin du retour, il est reçu avec hospitalité et instruit ses hôtes selon les Saintes Ecritures de *fide christiana eiusque operibus, de fructibus penitentiae, de vita eterna, de penis inferni* (c. 20) (32). L'auteur insiste sur le modèle de pénitence que constitue Mengold ; dans le prologue déjà, l'accent est mis sur ce point : *Qui peregre profectus ad agendam penitentiam de suis reatibus* ; dans le chapitre 1, nous avons noté la complémentarité des idéaux : *cuius nobilitati insigniorem adauxit titulum dignus penitentiae fructus in vitam perhennem* ; dans le chapitre 3, l'auteur prédit le destin exceptionnel du saint et la chance pour le diocèse de le compter parmi ses membres : *Verum altissimus secretioris angelus consilii preordinaverat tanto Leodiensem parochiam ditare thesauro, ut penitentia Mengoldi esset in exemplum et spem veniae, et locus protegeretur pia eius intercessione* ; enfin dans le chapitre 19 : *sibi in salutem aliis quoque peccatoribus ad exemplum fuit* et après avoir décrit la *peregrinatio* pénitentielle et le martyre du saint, l'auteur va développer ce thème dans le chapitre 23, où il met en présence les deux patrons hutois, Domitien et Mengold, et leurs vertus respectives. *Gaudet igitur in celis Domicianus super cura pastoralis salubriter administrata, letatur Mengoldus super publica penitentia de criminalibus et ceteris fructuose peracta* (c. 23).

Au niveau des thèmes développés, certains parallélismes ne peuvent manquer d'être faits avec le contenu fondamental (33)

(31) P. FOURNIER, Le décret de Burchard de Worms, ses Caractères son influence. *Revue d'Histoire ecclésiastique*, t. 12, 1911, p. 451-473 et 670-701, en particulier p. 686 et 689.

(32) Voir A. GRABOIS, Le pèlerin occidental en Terre Sainte à l'époque des Croisades et ses réalités : la relation de pèlerinage de Jean de Wurtzbourg, *Mélanges Labande, op. cit.*, p. 368.

(33) A. GIEYSZTOR, La légende de saint Alexis en Occident : un idéal de pauvreté, *Etudes sur l'histoire de la pauvreté (Moyen Age -*

Mengold appartient à une catégorie de martyrs (38) qui transcende le temps et l'espace, celle d'hommes de bien — historiquement ou selon une tradition postérieure — qui succombent victimes de mort violente. Mengold subit le sort des Sigismond, Dagobert et Zwentibold (39). Il est admis au rang des saints comme son beau-frère Oswald, en tant que martyr de la foi ; l'auteur l'a représenté à son retour de pèlerinage comme un *vir Dei* prêchant, commentant les Ecritures et exhortant les gens du peuple, au salut de leur âme — *de fide christiana eiusque operibus, de fructibus penitentiae, de vita eterna, de penis inferni hospites et advenas instruebat ex Sanctis Scripturis* (c. 20). Le pèlerin converti est lâchement assassiné alors qu'il rentre en sa patrie ; la *Vita* critique ainsi implicitement la vengeance privée.

L'auteur a soigné la scène du martyr : embusqués près de Gravière, les assassins arrêtent le saint ; celui-ci les admoneste *de rapinis, de cedibus* mais bientôt perçoit leurs desseins *revelante autem Spiritu sancto* ; il s'étend alors *in modum crucis* et remet son esprit dans les mains de Dieu. Les assassins lui assument plusieurs coups mais *per gratiam Altissimi* le corps de Mengold reste entier (*integrum*). On entendit alors les voix des anges qui chantaient : *Te martyrurum candidatus laudat exercitus* (40).

(38) « Le nom de martyr, écrit Guy PHILIPPART (*Les légendiers latins et autres manuscrits hagiographiques*, Turnhout, 1977, p. 63 [Typologie des Sources du Moyen Age occidental, fasc. 24-25]) a été donné non seulement aux chrétiens qui meurent pour la foi dans les supplices mais également à ceux qui meurent en prison, à ceux qui meurent en exil, parfois même à des exilés revenus dans leur pays ». Voir aussi *Analecta Bollandiana*, t. 25, 1906, p. 123. P. DELOOZ, Pour une étude sociologique de la sainteté canonisée dans l'Eglise catholique, *Archives de Sociologie des Religions*, n° 13, 1962, p. 36. J. BOLLAND, in *AA.SS. Februarii*, t. 2, 1658, p. 191. *Commentarius Praevius*, c. 6. A. VAUCHEZ, *La sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Age*, Rome, 1981, p. 173-187 et p. 484 (*Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome*, fasc. 241).

(39) Voir R. FOLZ, Tradition hagiographique et culte de saint Dagobert, roi des Francs, *ici-même*, t. 69, 1963, p. 17-35. M. COENS, Saints et saintes honorés à l'abbaye de Susteren dans l'ancien diocèse de Liège, *Analecta Bollandiana*, t. 80, 1962, p. 327-344.

(40) L'auteur de la *Vita* qui est un clerc cite le *Te Deum* chanté à Matines aux dimanches et aux fêtes.

la pécheresse dont saint Luc a raconté la conversion. Après l'ascension du Christ, la sainte serait venue en Provence (Aix) où elle fut ensevelie ; saint Maximin était son compagnon. Cette légende eut cours à partir du XI<sup>e</sup> siècle ; Vézelay allait contribuer à son rayonnement au XI<sup>e</sup> siècle et surtout au XII<sup>e</sup> siècle (36). Comme il l'avait déjà fait avec des saints militaires, l'auteur engage une nouvelle comparaison hagiographique : *Labor exilii in Maria et Mengoldo collata remissionis dona custodivit* (c. 23).

### 3. Martyre.

Enfin, dernier point et non des moindres : Mengold est un martyr. Sans doute sa vie fut-elle sur certains points exemplaire, sa pénitence un modèle, cependant c'est avant tout comme martyr que Mengold est honoré. Martyre qui ressemble plus à un assassinat, accomplissement d'une vengeance privée (37). C'en est fini de l'ère des grandes persécutions romaines, l'image du saint et du martyr a changé. On peut distinguer diverses catégories de martyrs (Persécutions romaines, guerres de religion, expéditions missionnaires...).

(36) *Vita*, c. 23 : — *Maria peccatrix presentem in carne Dominum lacrimis rigavit, capillis extersit, ungento unxit. — Maria verbis Domini freta : Dimissa sunt ei peccata multa, quoniam dilexit multum, post ascensionem eius de terra et cognatione sua exiit, et cum Maximino, uno ex septuaginta duobus discipulis, exulans et ad Aquensem Burgundiae civitatem veniens, in sui custodia cum beato fine quievit. — Et eadem divina potentia, quae Mariae dixit : Dimituntur tibi peccata tua [...] — Labor exilii in Maria [...].* Il y a référence à la *Vita apostolica* de Marie-Madeleine (B.H.L. 5443-5446 version brève) qui « loin d'être un manifeste provençal en réponse aux prétentions vézeliennes, vient au contraire de Vézelay comme toute la production hagiographique du XI<sup>e</sup> siècle » concernant la sainte. Voir V. SAXER, *Le culte de Marie-Madeleine en Occident*, Paris, 1959, en particulier p. 2 sq., 6 sq., 105-106, 118-119. — ID., *Le dossier vézélien de Marie-Madeleine*, Bruxelles, 1975, (*Subsidia hagiographica*, n° 57).

(37) On peut en dire autant de plusieurs saints, ne serait-ce que le saint liégeois par excellence : saint Lambert. Aux temps mérovingiens, la mort violente fut prise pour un martyre. De plus saint Lambert était évêque ; Mengold est laïc. Le martyre de Mengold entraîna souvent un scepticisme chez les historiens de l'époque moderne (BOLLAND, FISEN).

L'image de la sainteté laïque évolue. « Après avoir pendant si longtemps célébré les vertus de ceux qui délaissaient la *militia saeculi* pour la *militia Dei*, qui renonçaient à faire leur salut en ce monde rempli d'embûches et à vivre dans une société où l'emploi de la violence était nécessaire pour se réfugier dans les monastères, les écrivains ecclésiastiques ont découvert un nouveau type de vertu chrétienne, dans lequel le métier des armes, entaché jusque-là d'infamie, est devenu moyen de perfection (44).

Mais l'Église trouva des moyens plus habiles encore pour canaliser la brutalité endémique de l'époque : la croisade lui fournit un excellent remède, doublement intéressant puisqu'également au service de sa cause ; elle organisa ainsi ce groupe turbulent en une chevalerie chrétienne.

Au fil de son récit, l'auteur de la *Vita* a développé trois idéaux : l'idéal nobiliaire qui inclut le respect de certaines consignes morales et des obligations féodales ainsi que la pratique de certaines vertus, l'idéal chevaleresque où Mengold est promu défenseur du droit et de la justice et protecteur des faibles, et l'idéal de sainteté avec les vertus traditionnelles d'un saint, la *peregrinatio* pénitentielle et l'aurole du martyr.

Comme son beau-frère Oswald de Northumbrie, Mengold lui aussi subira un martyre.

L'accent porté par l'auteur de la *Vita* sur la pénitence n'est sans doute pas sans rapports avec les préoccupations théologiques de son époque (45).

L'idéal proposé par l'auteur de la *Vita* ne s'adresse pas uniquement aux hommes d'armes, mais par le biais de la pénitence, à tous et en particulier aux habitants de Huy (c.23). *Habent ergo Hoienses, beata preeunte Maria, duos patronos [...] (Vita Mengoldi, c. 23)*. Après la Vierge, les Hutois retiendront deux patrons : le chevalier Mengold, pénitent-martyr, associé à l'évêque Domitien, premier patron ;

(44) E. DELARUELLE, *op. cit.* p. 56-57.

(45) P. ANCIAUX, *La théologie du sacrement de pénitence au XII<sup>e</sup> siècle*, Louvain, 1949 (*Universitas Catholica Lovaniensis Dissertationes ad Gradum...*, Series II, t. 41). Pour parfaire chronologiquement la vue d'ensemble du problème, voir A. VAUCHEZ, *op. cit.*

## Conclusion

Après leur vie séculière, des hommes d'origine noble, voire de sang princier, se sont très souvent convertis (41). Le monastère, « école de service du Seigneur », sembla tout indiqué pour servir de refuge à une vie terrestre quelquefois très mouvementée.

Mais l'époque féodale allait voir l'apparition d'un groupe d'hommes nouveaux, les *milites* auxquels l'Église voulut aussi dicter les devoirs. Comme l'atteste E. Van Cauwenbergh, « dès le haut Moyen Age, la pratique des pèlerinages expiatoires avait été introduite dans la jurisprudence ecclésiastique, en partie, semble-t-il, sous l'influence des pénitentiels » (42), plus tard, cette pratique allait connaître un succès considérable. C'est une *peregrinatio* pénitentielle que la *Vita Mengoldi* propose à son héros avant de l'auroler — degré suprême de sainteté — du titre de martyr. Sous l'influence des mouvements de paix, la *Vita* critique la vengeance privée ; quant au monastère, elle le réserve à l'épouse du héros (43).

(41) J. TORSY schématise bien l'évolution de l'image idéale du saint dans *Saints de la Meuse et du Rhin*, c. VIII du *Catalogue de l'exposition Rhin-Meuse, Art et Civilisation 800-1400*, Cologne-Bruxelles, 1972, pp. 131-133. — J.L. KUPPER (*Saint Lambert : l'histoire et la légende*, conférence à l'Université de Liège, à paraître) a expliqué l'insertion des idéaux de l'aristocratie laïque dans la littérature hagiographique à partir du VIII<sup>e</sup> siècle.

(42) E. VAN CAUWENBERGH, *Les pèlerinages expiatoires et judiciaires dans le droit communal de la Belgique au Moyen Age*, Louvain, 1922. (*Université de Louvain, Recueil de travaux*, fasc. 48).

(43) E. DELARUELLE signale que « lorsque Grégoire VII apprit, en 1079, l'entrée au monastère du duc de Bourgogne Hugues, il adressa à l'Abbé de Cluny une lettre particulièrement sévère lui reprochant, dirions-nous, aujourd'hui, d'« embusquer » les soldats dont l'église aurait besoin [...] ». *op. cit.* p. 82 sv.. A propos de Burchard de Worms, P. FOURNIER signale que « lorsque le prévôt de son église, Burnichon, avec quelques-uns de ses amis, forma le projet de se retirer du monde pour vivre suivant la règle des moines, l'évêque fut le premier à l'en détourner. Il n'est pas bon, dit-il à Burnichon, que tous les matelots embarqués sur un navire se livrent au même travail, chacun à son rôle qui lui est assigné et dont il doit se contenter. De même dans l'église, à côté des moines, il y a place pour les clercs et pour les laïques ». (P. FOURNIER, *op. cit.*, p. 671 d'après la *Vita Burchardi*, c. 17, *M.G.H., SS.*, t. 4, p. 840).

un confesseur et un martyr, un homme d'Eglise auquel vient s'adjoindre un homme du Monde, ne voilà-t-il pas une association patronale idéale pour une ville importante ?

*Liège*

Philippe GEORGE

---

### Addenda

Cet article était déjà déposé quand ont paru les études de :

- J.-L. KUPPER, *Liège et l'Eglise impériale XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1981 (*Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège*, Fasc. CCXXVIII) qui consacre un important paragraphe aux *Nobiles, liberi, milites, ministeriales* (p. 212-234).
- N. HUYGHEBAERT, *De twee sermoenen van Drogo van Sint-Winnoksbergen over de Koning martelaar St Oswald, Ons Geestelijk Erf*, tome 56, 1982.
- J. FLORI, *La chevalerie selon Jean de Salisbury (Nature, fonction, idéologie)*, *Revue d'Histoire ecclésiastique*, tome 72, 1982, p. 35-77, où de nombreuses comparaisons peuvent être établies, notamment cette dénonciation par Jean de Salisbury (1119-1180) des *milites indignes* et son commentaire du discours de Jean-Baptiste (Luc, III, 14 ; FLORI, p. 58 sv. ; voir notre note 15). Chez Jean de Salisbury, « le terme *militare* exprime essentiellement la notion de service » (FLORI, p. 39) ; la dignité de la *militia*, « profession honorable, voulue de Dieu » est soulignée (FLORI, p. 65).